CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
CCI FORMATION
Angers - Cholet - Saumur

FAITES LE CHOIX D'UN APPRENTISSAGE
AU CŒUR DES ENTREPRISES



Formation

Licence Professionnelle Chargé d'affaires en thermique du bâtiment (CATB)

Métiers de l'énergie

Objectifs

Les objectifs sont de former le candidat pour qu'il devienne un chargé d'affaires sur des installations énergétiques afin d'apprendre à :

- Répondre à un appel d'offre public ou privé
- Proposer des solutions techniques
- Chiffrer et vendre une affaire
- Organiser et planifier le chantier
- Assurer la rentabilité financière

Compétences visées

A l'issue de la formation, le candidat sera capable de :

- Développer le marché d'affaires de l'entreprise et prendre en charge les dossiers de réponse aux appels d'offre
- Analyser les besoins, conseiller les clients et leur proposer des solutions techniques et élaborer les contrats mentionnant les caractéristiques techniques, les prix et les délais de réalisation des projets
- Réaliser les projets et en superviser le déroulement (étude, fabrication, mise en service) et coordonner et planifier l'action des intervenants internes et externes et assurer le transfert du dossier aux équipes travaux
- Mettre en œuvre les solutions techniques de faisabilité d'un projet, en optimisant les paramètres coût, délais et qualité.
- Suivre et contrôler la qualité et l'évolution des coûts des projets
- Participer à la mise en service des produits ou solutions vendus
- Clôturer le projet après la réception du chantier et l'analyse fonctionnelle et financière du projet et fournir une assistance technique au client
- Planifier, gérer et suivre le déroulement du chantier
- Dimensionner les installations de production de chaleur et de froid
- Connaître les aspects réglementaires et sécuritaires liés à la réalisation et l'exploitation d'une installation calorifique ou frigorifique

Admission

Formation gratuite et rémunérée pour l'alternant et accessible sous différents statuts : contrats d'apprentissage, de professionnalisation, ou autres dispositifs de la formation professionnelle et continue sous réserve de répondre aux critères d'admissibilité liés à la certification préparée.

Prérequis :

Bac ou équivalent

Diplôme de niveau IV obtenu : BAC TFCA – BAC ELEEC - BAC TISEC – BAC S – BAC STI – de préférence

Niveau d'entrée
Bac +2 et équivalent
Par dérogation, des entrées en formation directement en 2ème année sont possibles, sous conditions.

Type de formation
Diplômant

Durée
1 an

Niveau de sortie
Bac +3 ou équivalent

Accessibilité
Tous nos sites répondent aux conditions d'accessibilité et sont desservis par des réseaux de transports urbains. Pour plus d'informations, consultez notre page dédiée.

Type de contrat
Toutes nos formations sont accessibles sous contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation, pro A. Pour tout autre profil consultez-nous.

Diplôme obtenu
Nom du diplôme : Licence Professionnelle Chargé d'Affaires en Thermique du Bâtiment
Code Diplôme : 25022709

Coût de la formation
Contrat par apprentissage ou contrat de professionnalisation. Prise en charge par OPCO et/ou entreprises. Tarif : €. Nous consulter pour les possibilités de prises en charge.

Lieux de formation
Eurespace
Rue Eugène Brémond CS
22116 49321 CHOLET CEDEX

Labellisé LUCIE 26000 RSE Positive labellucie.com

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Certification qualité délivrée pour les catégories suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
FORMATION PAR APPRENTISSAGE
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE
BILANS DE COMPÉTENCES

La liste exhaustive des informations liées au diplôme est accessible sur notre site internet www.cciformation49.fr (prérequis, objectifs, durée, modalités et délais d'accès, tarifs, contacts, méthodes mobilisées, modalités d'évaluation et accessibilité aux personnes en situation de handicap.)

CCI Formation Angers - Cholet - Saumur
formation@maineetloire.cci.fr www.cciformation49.fr 02 41 20 49 00

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
CCI FORMATION
Angers - Cholet - Saumur

Formation

Licence Professionnelle Chargé d'affaires en thermique du bâtiment (CATB)

La formation

1 Programme

9 modules d'enseignement, d'un projet tuteuré et d'un mémoire d'entreprise.

Modules d'enseignements :

EME 102 : Management et organisation de l'entreprise

US4201 : Gestion d'affaires dans les métiers de l'énergétique

US4202 : Conduite de projets en industrie

CCE105 : Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle

US4203 : Obligation, veille réglementaire et sécuritaire sur la santé des acteurs de la construction et de la rénovation des bâtiments

US4204 : Optimisation et performance énergétique du bâtiment

US4205 : Dimensionnement et étude des installations énergétiques dans le bâtiment

US4206 : Conception et Maîtrise de l'Energie

Anglais

Le projet tutoré :

Le projet permet de mettre en pratique les connaissances acquises, à partir d'un cas réel posé par l'entreprise.

Le mémoire professionnel :

Le mémoire permet de valider l'expérience professionnelle acquise pendant la période en entreprise (26 semaines).

2 Méthodes

Nos méthodes pédagogiques s'appuient sur le principe de l'alternance des apprentissages, entre le centre de formation, et l'entreprise formatrice.
Pour donner du sens aux apprentissages, l'alliance entre apports théoriques et applications pratiques est systématiquement recherchée. L'équipe pédagogique -constituée pour partie de professionnels reconnus dans leur métier - propose des situations d'apprentissages concrètes, variées et professionnalisantes.
Pour découvrir nos équipements, retrouver ces informations sur notre page Filière et / ou Campus.

3 Évaluations

Modalités d'évaluations intermédiaires et finales

Tout au long du parcours de formation, des évaluations formatives, organisées en centre de formation et en entreprise, permettent de mesurer la progression de chaque apprenant. Des bilans organisés chaque semestre, sont l'occasion de réaliser des synthèses à des étapes clés du parcours.

Les épreuves de validation du diplôme se déroulent en cours et en fin de formation, conformément au règlement d'examen en CCF de ce diplôme.

Si le candidat obtient la moyenne générale à l'issue des différentes situations d'évaluation sur les 9 modules **et** si le candidat obtient la moyenne générale à la soutenance du projet tuteuré+mémoire professionnel, il valide son diplôme.

Validation des blocs de compétences

En cas d'échec à la certification globale, le candidat peut obtenir la validation partielle de certains blocs de compétences, acquis pour une durée de 5 années.

Et après ?

4 Poursuite de formation

5 Métiers & entreprises

Les métiers

- Chargé d'affaires
- Attaché d'affaires
- Conducteur de travaux
- Chargé d'études et de réalisation
- Responsable de projets / bureau d'études
- Responsable de centre de profits

Les entreprises

- Bureaux d'études techniques (BET)
- Entreprises d'installation et/ou de maintenance
- Fournisseurs et/ou fabricants d'équipements
- Collectivités territoriales
- Sociétés productrices d'énergie

Partenaires

La liste exhaustive des informations liées au diplôme est accessible sur notre site internet www.cciformation49.fr (prérequis, objectifs, durée, modalités et délais d'accès, tarifs, contacts, méthodes mobilisées, modalités d'évaluation et accessibilité aux personnes en situation de handicap.)

CCIFormation Angers - Cholet - Saumur
formation@maineetloire.cci.fr www.cciformation49.fr 02 41 20 49 00

Suivez-nous sur les réseaux sociaux